



Parc de la Marlière : Fermeture de la zone de retournement à partir du lundi 02 février 2026

Afin de préserver la qualité des espaces verts et de favoriser leur reconstitution, la zone engazonnée située face au groupe scolaire Albert Boucher sera temporairement fermée au public à compter du lundi 2 février 2026.

À partir de cette date, l'accès à cette zone sera interdit aux véhicules.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

